

Sébastien CHIMOT
Conseiller Municipal
Président du Groupe « Un projet
D'Avenir pour Crécy et ses hameaux »



77580 Crécy-la-Chapelle

Ville de Crécy-la-Chapelle
Groupe « Un projet d'Avenir
Pour Crécy et ses hameaux »

Crécy, le 18 juin 2015

OBJET : Armement de la Police Municipale

Monsieur CAROUGE,

Il y a quelques jours, une bijouterie était braquée par des malfaiteurs à La Ferté-sous-Jouarre, faisant un mort parmi les auteurs. Lors de ce braquage, les Policiers Municipaux de la commune étaient contraints de faire usage de leur arme individuelle.
La direction de fuite des braqueurs était Crécy-la-Chapelle.

Hier, c'est le bureau de tabac de Villiers-sur-Morin qui a été braqué par un individu armé et qui a pris la fuite à moto, en traversant notre commune, comme le laissent apparaître les premières investigations.

Monsieur CAROUGE, je vous demande de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de notre prochain Conseil Municipal un débat sur l'armement de notre Police Municipale, tenant compte du fait que nous ne sommes pas à l'abri que notre commune soit un jour au l'autre, visée également.

A mon sens, l'armement de la Police Municipale doit être débattue par les élus, car il s'agit là d'une décision politique.

Je vous prie de recevoir, monsieur CAROUGE, mes respectueuses salutations.

Sébastien CHIMOT